

SENNECEY-LÈS-DIJON URBANISME

# ZAC des Fontaines : les travaux de viabilisation ont commencé

La première tranche des travaux de la zone d'aménagement concerté des Fontaines est lancée. Elle concerne la viabilisation, du futur secteur dédié aux habitations.

Le lancement de la première tranche des travaux d'aménagement de la ZAC (zone d'aménagement concertée) des Fontaines est une nouvelle étape dans l'histoire. Ces travaux vont permettre de créer les futures voiries et les réseaux humides (assainissement des eaux usées, pluviales, adduction d'eau potable) ; l'accès et le raccordement des divers lots constructibles sera alors possible. L'opération, réalisée par la Splaad (Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise) est suivie et dirigée par l'équipe du cabinet d'architecture Interland et par Xavier Coquelet, urbaniste. Les travaux de viabilisation sont effectués par des entreprises locales telles que Roger Martin, Citeos, Cegelec et VDS Paysage.

## Cent trente et un logements

Le coût total du chantier, avec les études générales, les honoraires techniques et les frais de gestion, est de l'ordre de 10 190 000 € HT. Les acqui-



■ Les engins de terrassement ont investi les futures rues de la zone.

Photo Nathalie STRAUSS

### « Je suis pour »

**Marie-Françoise Schmitt, retraitée**

« La population du village vieillit. Les gens âgés vont quitter la commune quand ils ne pourront plus rester chez eux. La maison intergénérationnelle est une bonne chose, ainsi que les maisons seniors. L'arrivée de familles avec enfants empêchera momentanément la fermeture des écoles. Côté argent, cela va rapporter des impôts à la commune. »



■ Photo N. S.

### « Je ne suis pas pour »

**Guy Niquet, retraité**

« Je pense que la commune est trop endettée. Bien sûr, il y a son dynamisme ; la population n'est plus dynamique quand elle vieillit. Bien sûr, il faut du sang neuf pour les écoles de la ville. Tout ça a besoin d'être renouvelé, mais il faut faire attention à l'argent, même si cela rapporte un peu d'impôts dans les caisses de Sennecey. »



■ Photo N. S.

### EN BREF

- ▶ Superficie de 14,1 hectares, dont 4,7 hectares pour les espaces publics (33 %).
- ▶ 420 nouveaux logements créés (objectif de 3 000 habitants à la fin de l'opération).
- ▶ Une opération sur dix ans.
- ▶ Des typologies variées : logements collectifs, logements intermédiaires et maisons individuelles.
- ▶ Un réaménagement complet des rues Jean-Dorain et de la Charme.

tions foncières, elles, sont estimées à 1 930 000 €, toutes indemnités confondues (évaluation France Domaine), ce qui fait un montant total des dépenses du projet de l'ordre de 12 120 000 € HT (conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2012). Après la viabilisation, cent trente et un logements seront construits : vingt habitats collectifs à loyer modérés, vingt-trois résidences pour seniors, soixante et un logements collectifs à l'acquisition, vingt-quatre habitations intermédiaires et six logements individuels. La commune a décidé d'aménager ce nouveau secteur dans le prolongement du plan local d'urbanisme.